



Villejust Informations

A la Une...

CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR

Les 29 et 30 juin 2013, l'entrée du Grand Dôme à Villebon sur Yvette s'est transformée en grand circuit automobile.

La Municipalité et l'Automobile Club de l'Ouest y ont organisé le premier critérium du jeune conducteur, visant à informer les enfants et les adolescents sur les dangers de la route et à les initier aux règles de bonne conduite.

Suivant leur âge, les jeunes ont fait des tours de circuit avec des quads (6-8 ans), des mini-voitures et des scooters (12-14 ans) tous électriques.



Au total, plus de 70 petits villejustiens et villejustiennes se sont « frottés » dans la joie et la bonne humeur aux règles de la route. Ils étaient heureux et ont bénéficié d'un petit goûter offert par la municipalité.

Tous les finalistes de chaque session se sont vus remettre un diplôme par Monsieur le Maire et une médaille. Les vainqueurs (1er de chaque session) quant à eux sont repartis avec une coupe, un diplôme et une invitation à la finale nationale sur le circuit des 24 Heures du Mans 2014.

Nous tenions à remercier les participants mais également la commune de Villebon et l'équipe gestionnaire du Grand Dôme pour ce prêt.

Eva Lou OHAYON
VAINQUEUR SESSION VOITURE

Gabriel COURIOL
VAINQUEUR SESSION SCOOTER

Julien LEFEBVRE
VAINQUEUR SESSION QUAD



Dans ce numéro	
Infos administratives	2
Cadre de vie	3
Associations	3 à 7
Informations pratiques	8

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

En raison de la période d'été **les services administratifs de la Mairie seront fermés:**

- Les **samedis 13, 20, 27 juillet 2013**
- Les **samedis 3, 10, 17, 24 août 2013**
- Le **jeudi 15 août 2013**



La bibliothèque municipale sera fermée **du lundi 15 juillet au vendredi 16 août 2013** sauf les samedis 20, 27 juillet et 3, 10 août où l'ouverture de la bibliothèque sera assurée par les personnes bénévoles de 14h30 à 16h00.

NAVETTE MARCHÉ DE LONGJUMEAU

Comme l'an dernier, le service de navette du mercredi pour le marché de Longjumeau sera **interrompu en août.**

Dernière navette effectuée
le **mercredi 31 juillet 2013**

Le service ne sera donc pas assuré les **mercredis 7, 14 et 21 août 2013.**

La navette reprendra
le **mercredi 28 août 2013**



SERVICE SCOLAIRE / TRANSPORTS

Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour les maternelles, primaires et le collège Jules Verne pour l'année 2013/2014 sont **disponibles en Mairie (service scolaire) aux horaires d'ouverture de ce service.**

Télécharger les imprimés sur le site du Conseil Général de l'Essonne:

<http://www.essonne.fr/education-jeunesse/colleges/transports-scolaires>



Il est rappelé que ces imprimés doivent être **signés et tamponnés par le chef d'établissement** d'accueil de votre (vos) enfant(s).

La participation familiale par élève pour 2013/2014 est plafonnée à **108€** par le Conseil Général et la Municipalité subventionne comme l'année dernière à hauteur de **80€ par enfant.**

PREVENTION CANICULE 2013

Dans le cadre de la prévention "Plan canicule 2013", la municipalité a ouvert un registre qui recense les personnes âgées, fragiles ou handicapées sur notre commune.

Si vous désirez y être inscrit, il vous suffit de contacter la mairie au **01 69 31 74 43** **Service des Affaires Générales.**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les **Sapeurs Pompiers au 18** ou le **SAMU au 15.**



CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE

Y'a tout et c'est pour vous ! Le Conseil Général de l'Essonne a décidé de construire le portail jeunesse **Yatou91.fr.**

Destiné aux jeunes, il les aidera dans leurs démarches et dans leurs recherches d'informations sur leur orientation, leur étude, leur emploi, leur logement, leur santé...



BRUITS DE VOISINAGE

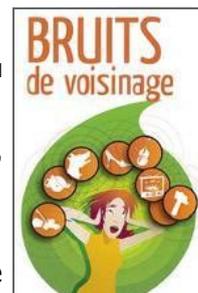
ATTENTION aux bruits de voisinage (Art R48-2 du Code de la santé publique)

A cette époque de l'année, il convient de rappeler certaines règles de vie en communauté. Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors que ces bruits sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit et à la tranquillité de nos voisins.

Les bruits de tondeuses font partie des troubles de voisinage les plus fréquents.

En vertu de la loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.



VIGILANCE

Certains habitants de la commune sont contactés téléphoniquement par des personnes **leur proposant des diagnostics de recherches de termites en précisant qu'elles sont mandatées par la mairie.** **SOYEZ VIGILANTS car la mairie n'a pris aucune décision en ce sens.**

D'autres appels malveillants proposent des relevés de compteurs au nom d'EDF, **MEFIEZ-VOUS** car ces personnes ne font pas partie de cette société.

En cas de doute, vous pouvez appeler le service urbanisme au **01 69 31 74 46**



Venez nombreux à la **Fête de la Récup'** organisée au SIOM
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2013 DE 09H00 à 18H00

Que vous vouliez vendre des objets dont vous n'avez plus besoin ou bien acheter à petit prix des livres, des jouets,...



Cet évènement se déroulera pendant les journées du Patrimoine et à cette occasion vous pourrez visiter les nouvelles installations de l'usine d'incinération qui est devenue un vrai centre de valorisation énergétique avec la production d'eau chaude et d'électricité.

N'oubliez pas, vous pouvez soit venir y flâner ou bien y tenir un stand. **Pour vous inscrire en tant qu'exposant, demander votre bulletin d'inscription à com@siom.fr ou au 01 64 53 30 00**

Associations, loisirs, culture

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'HEURE DU CONTE

BONNE NOUVELLE! A partir du mois d'octobre, c'est reparti pour l'heure du conte ! Nous reprendrons ce moment de convivialité **mercredi 9 octobre à 16h00** (attention, petit changement d'horaire). Nous espérons vous accueillir très nombreux. Si cet essai est concluant, nous poursuivrons chaque 1er mercredi du mois, à 16h. (Ou le 2^{ème}, selon les congés)

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous le mardi 20 août.

Sylvie

FÊTE DE FIN D'ANNÉE ALSH

Le 26 juin a eu lieu la fête de l'accueil de loisirs sans hébergement de Villejust.

Toute la journée au stade de la Poupardière, 68 enfants du centre ont profité de plusieurs structures gonflables encadrées par l'équipe d'animation de la ville.

Différents jeux ont été proposés ainsi qu'un atelier maquillage.

Le soir se sont les parents qui ont pris le repas, entre eux avec enfants et animateurs.

Journée, festive, conviviale et animée que les enfants et parents n'oublient pas d'année en année !!!



APE



Le dimanche 02 juin 2013, les enfants de Villejust ont participé aux Villejustympiades 2013.

Environ 120 enfants ont pu profiter des différentes activités proposées sur le thème des arts du cirque, comme le trampoline, l'atelier jonglage, mais aussi les classiques chamboule-tout ou course en sacs,...

Ils ont également assisté au spectacle de Jojo le clown et admiré les tours de nos deux magiciens !



Retrouvez les photographies de cet événement sur notre site internet : www.apevillejust.over-blog.com

Arnaud DEMANGE pour l'APE

RANDONNEES PEDESTRES

Calendrier des randonnées pédestres :

- Lundi 15 juillet** Chamarande avec Michèle
- Lundi 22 juillet** Villecoïn avec Michèle
- Lundi 29 juillet** Château de Courson avec Karen
- Lundi 05 août** Départ des Ulis avec Marcelle
- Lundi 12 août** Les Vaux de Cernay avec Michèle
- Lundi 19 août** Départ des Ulis avec Marcelle
- Lundi 26 août** Départ des Ulis avec Marcelle



Départ : Mairie de Nozay tous les lundis à 13h30

Pour tous renseignements, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34

Aller visiter le site www.randulis.com

Claudine LEGGIERI Association Gymnastique Volontaire

REGARDS EN ARRIERE

Anecdotes de la vie municipale passée, suite...

Continuons notre regard en arrière sur les anecdotes qui ont marqué la vie communale depuis la création des conseils municipaux. J'indiquais dans l'article paru dans le « Villejust Infos » n° 390, la publication prochaine de documents concernant les conflits qui opposèrent **Jean-Alexandre Pauquet de Villejust** à la municipalité et aux gestionnaires de la Paroisse en 1817. Il n'est pas possible de les publier en entier. Mais vous pourrez retrouver ces documents sur internet à l'adresse de notre association :

<http://asso.villejust.free.fr/la-vie-des-gens/pauquet/index.html>

Si vous n'avez pas accès à Internet et si vous souhaitez lire ces documents, vous pouvez me contacter au 06 62 76 88 75. Pour « Regards en arrière », Thierry ETIENNE

Le choléra à Villejust

Le 30 octobre 1831, **Julien Paupe**, un cultivateur de La Poitevine, «*jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte Constitutionnelle et aux lois du Royaume*» lors de son élection par l'assemblée des électeurs municipaux, les notables en quelque sorte. Il reste maire jusqu'en 1843. Pendant l'épidémie de choléra qui sévit à Villejust en juin 1832, l'adjoint au maire, **Louis Antoine Tisserand** remplit la fonction d'officier de l'état civil jusqu'à son décès le 6 juillet 1832 emporté par le choléra. En 1832, le cimetière situé devant l'église devenant trop exigu pour assurer les inhumations lors de cette épidémie, est déplacé à son emplacement actuel, rue de la Poupardière.

La Seconde République

Sous la Seconde République de 1848 à 1852, les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6000 habitants. Sous le Second Empire, ils sont nommés par le préfet dans les communes de moins de 3000 habitants, pour une durée de 5 ans. **Emmanuel Leroy**, l'un des cultivateurs du bourg, devient maire de notre commune jusqu'en 1865.

Le 30 avril 1850, le Préfet intervient suite à la requête du maire de Villejust concernant le non respect d'une donation faite le 14 mars 1744 à la Fabrique de Villejust et dont les conditions n'ont jamais été respectées par elle depuis sa fondation. La Fabrique a reçu en 1744 des terrains dont elle a toujours eu la jouissance. Elle n'a, par contre, jamais fourni le pain aux indigents de la commune comme convenu en retour de cette donation. Le Préfet conclut que la Fabrique ne saurait se refuser à honorer les conditions de la donation de 1744, que la prescription ne saurait être invoquée.

En novembre 1856, le conseil municipal de Villejust décide d'octroyer gratuitement à huit enfants l'instruction, en accord avec **Victor Bordier**, curé de Villejust. Il s'agit de **François Dutartre, Adèle Foix, Elisabeth Houdon, Clémentine Mignet, Léon Percheron, Josèphe Poirot, Amélie Prélon** et **Esther Souty**.

Dans cette seconde moitié du 19^{ème} siècle, la religion marque de son poids la vie politique de la France en associant des offices religieux à chaque événement politique d'importance, comme le montrent ces trois extraits de correspondances émises par le Préfet à l'intention du Maire **Emmanuel Leroy** :

« ... Le dimanche 23 mars 1856, un Te Deum sera chanté dans toutes les églises de France à l'occasion de la naissance du Prince Eugène Napoléon. La providence donne à l'avenir de notre pays un nouveau gage de sécurité et de grandeur. Elle vient d'accorder à la dynastie glorieuse et populaire des Napoléon ce rejeton que la France appelait de ses vœux et pour qui huit millions de suffrages ont par avance rétabli l'héritage impérial. Dimanche prochain 23 mars {1856} dans toutes nos églises, nous rendrons au Dieu qui tient dans ses mains les destinées des empires, de solennelles actions de grâce. Vous vous concerterez avec l'autorité religieuse et avec les autorités civiles et militaires pour cette pieuse manifestation de la joie et de la reconnaissance nationales. Il y a lieu de réserver les votes de fonds des conseils municipaux pour les fêtes du baptême... ».

« ... Un Te Deum sera chanté dans toutes les églises de France à l'occasion de l'affreux attentat qui vient d'être dirigé contre la personne de sa Majesté ... pour remercier Dieu d'avoir aussi heureusement préservé, pour le bonheur et la tranquillité de la France, les jours si précieux de l'Empereur et ceux de l'Impératrice le dimanche 17 janvier 1858... ».

REGARDS EN ARRIERE (SUITE)

« ... Un Te Deum sera chanté dans toutes les églises de France à l'occasion de la victoire de Magenta, dimanche prochain 12 juin 1859... ».

Il semble que l'état de conservation et d'entretien de l'église et du presbytère soit la raison d'anicroches fréquentes entre les représentants du clergé et ceux de l'autorité civile. Le 13 mai 1864, le Préfet intervient suite à une altercation entre le curé en place et les membres du Conseil de Fabrique suite au retrait d'une somme de 50 francs qui lui était allouée, « *Le curé a menacé et grossièrement insulté les membres du conseil et se laisserait aller à des excès de boisson* » (sic).

Le ministre de la guerre de l'époque réclame à la commune de Villejust la somme de 71 francs et 5 centimes pour réparation faites aux armes confiées à la garde nationale de Villejust et réintégrées dans les arsenaux de l'Etat. Le Conseil ayant délibéré, déclare que les armes ont été rendues en état de marche, la commune ne peut être débitrice de la somme réclamée.

Les chemins vicinaux sont créés ou réaménagés à compter de cette période. Un cultivateur du bourg, **Eugène Fosse**, remplace le maire en 1865, les projets de reconstruction de la Mairie et d'une école sont lancés le 14 mars 1869. Il est prévu d'établir la mairie-école à La Poitevine, point central de la commune et en raison d'une meilleure salubrité par rapport au bourg, alors que le projet initial établissait cette mairie-école au bourg de Villejust.

A suivre...

¹ Seuls les hommes ayant une certaine importance sociale votent. Les femmes ne voteront qu'en 1945.

² Le 14 janvier 1858, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie échappent de peu à un attentat à la bombe perpétré par le révolutionnaire italien Felice Orsini. L'explosion cause la mort de 8 personnes et fait 150 blessés. Orsini, partisan de la réunification italienne, reprochait à l'empereur d'entraver l'unification de son pays. Il sera condamné à mort et guillotiné le 13 mars 1858.

ANCIENS COMBATTANTS

Pour la 4ème année consécutive le tournoi de pétanque organisé par les anciens combattants de Villejust s'est tenu au Parc des Deux Lacs, le samedi 15 juin 2013.

Cette manifestation a eu un grand succès où tous les amateurs de pétanque débutants ou confirmés ont pu se confronter

avec 39 participants pour le tournoi et 80 au barbecue du midi.

A 18 heures remise des trophées offerts par la section des anciens combattants avec un vin d'honneur qui a clôturé cet événement.



Associations

Pour la parution du n°393 les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le **31 JUILLET 2013**.

Ramassage des encombrants

Vendredi 09 août 2013

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet : www.mairie-villejust.fr



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.69.31.74.46
Ouvert le lundi, Mardi, mercredi, jeudi et vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin les lundis, mardis, et jeudis	
Service technique	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82
Email :	contact@mairie-villejust.fr

A votre écoute : le maire, les adjoints et leurs délégations

Serge PLUMERAND	Maire
Henri COGNEVILLE	1 ^{er} Adjoint – Développement économique, Intercommunalité, Transports
Sylvie ARMAND – BARBAZA	2 ^e Adjointe – Finances, Affaires scolaires
Michel LECOEUR	3 ^e Adjoint – Travaux, Voirie
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	4 ^e Adjointe – Jeunesse, Centre de Loisirs
Sauveur CONCORDIA	5 ^e Adjoint – Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK – DGS – Secrétaire de cabinet – 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr